

L'implication régionale dans l'amélioration continue de la sécurité des soins et des accompagnements

Etat des lieux sur les signalements dans le secteur handicap

Webinaire du mercredi 7 octobre 2026

Sommaire

- 1) Contexte, définitions et organisation du dispositif de recueil
- 2) Données chiffrées
- 3) Conclusion

Quels types de signalements arrivent à l'ARS?

1) Les réclamations :

- Elles sont formulées par les usagers du système de santé
- Elles mettent en cause la qualité du service « santé » rendu par un établissement sanitaire, un établissement médico-social, un transporteur sanitaire....

2) Les signalements :

- Ils sont formulés par les professionnels et/ou les établissements sanitaires ou médico-social
- Mais aussi par les professionnels du secteur libéral
- Il y a un risque de santé publique

Selon les ARS les services qui gèrent les réclamations et les signalements ne sont pas les mêmes

L'événement indésirable

EI = événement dont les conséquences sont ou auraient pu être dommageables pour les patients, les résidents, les professionnels ou les biens

	Non grave	Grave*
Non associé aux soins	EI	EIG
Associé aux soins	EIAS	EIGS

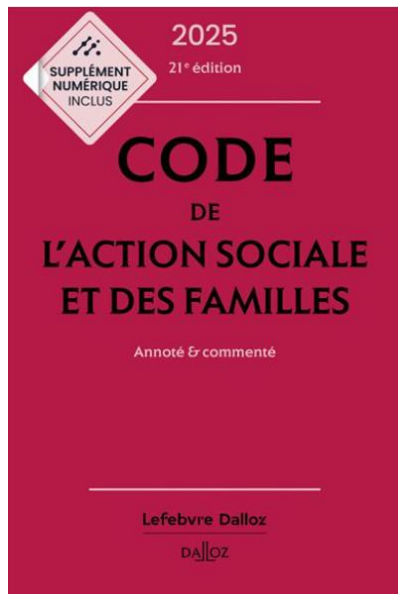
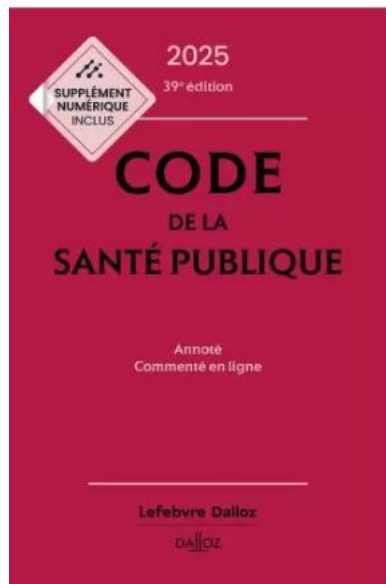
Sanitaire

Médico-social

Ambulatoire

* Gravité définie selon le décret de 2016 sur la définition des EIGS

La réglementation

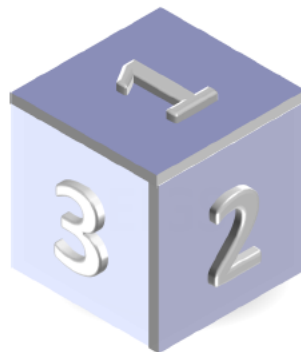


culture de sécurité (sanitaire et médico-social)

Les EIGS

Inattendu au regard de
l'état de santé du patient

Associé
aux soins



Gravité :

- Décès
- Pronostic vital engagé
- Déficit fonctionnel permanent

[Décret n°2016-1606 du 25/11/2016](#) (art R 1413-67 du CSP)

Source schéma : ARS ARA

Signaler un risque pour la santé publique

Agir pour sa santé et celle des autres

[Signaler un évènement indésirable >](#)



EN CAS D'URGENCE

Appelez le 15



EN CAS D'INTOXICATION

Contactez [le centre antipoison le plus proche](#).



Vous souhaitez porter une réclamation sur la qualité d'un soin ou d'une prise en charge ?
[Cliquez ici](#) pour plus d'informations.

Depuis début avril

ars Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine	FICHE DE SIGNALEMENT EVENEMENT INDESIRABLE GRAVE	Mise à jour janvier 2017
	Etablissements et services médicosociaux	

Fiche à adresser dans les meilleurs délais au point focal régional :

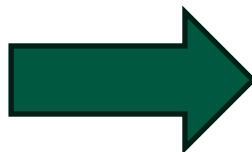


Date et heure du signalement	
Le 23/ 04/ 2026 à 11 H	H

Etablissement ou Service Concerné	
Nom de la structure :	
Adresse complète de la structure	
Service(s) concerné(s) :	
Téléphone :	
Mail :	

LE DECLARANT	
Nom - Prénom :	
Qualité / Fonction :	
Téléphone Direct :	
Mail Direct :	

AUTORITE ADMINISTRATIVE INFORMEE		
☐ ARS	☐ CD- Direction de l'Autonomie	☐ DDCS-PP



MINISTÈRES
SOCIAUX
*Liberté
Égalité
Fraternité*

demat.social.gouv.fr

100%
dématérialisé à
compter du 1^{er}
septembre 2026

Les circuits de signalements - Synthèse



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dématérialisation des Démarches Sociales

[Se connecter](#)

[Aide](#)

[FR](#)

Evènement indésirables (EI)
Evènements indésirables graves (EIG)



Signaler un événement indésirable dans une
structure médico-sociale

=> <https://demat.social.gouv.fr/commencer/signalereimedicosoc>

Evènements indésirables graves associés aux soins (EIGS)
Episode de Gastro entérite aigue (GEA) ou Episode d'infection respiratoire aigue (IRA)



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Portail de signalement des événements sanitaires indésirables

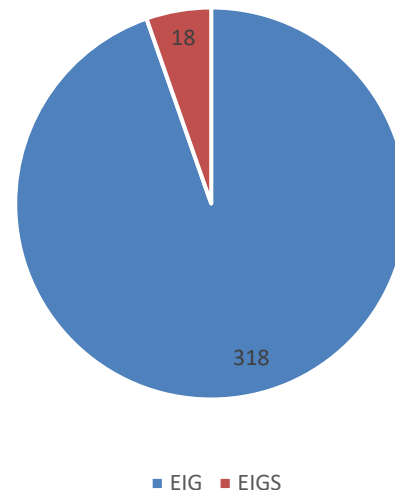
Signaler un risque pour la santé publique

Agir pour sa santé et celle des autres

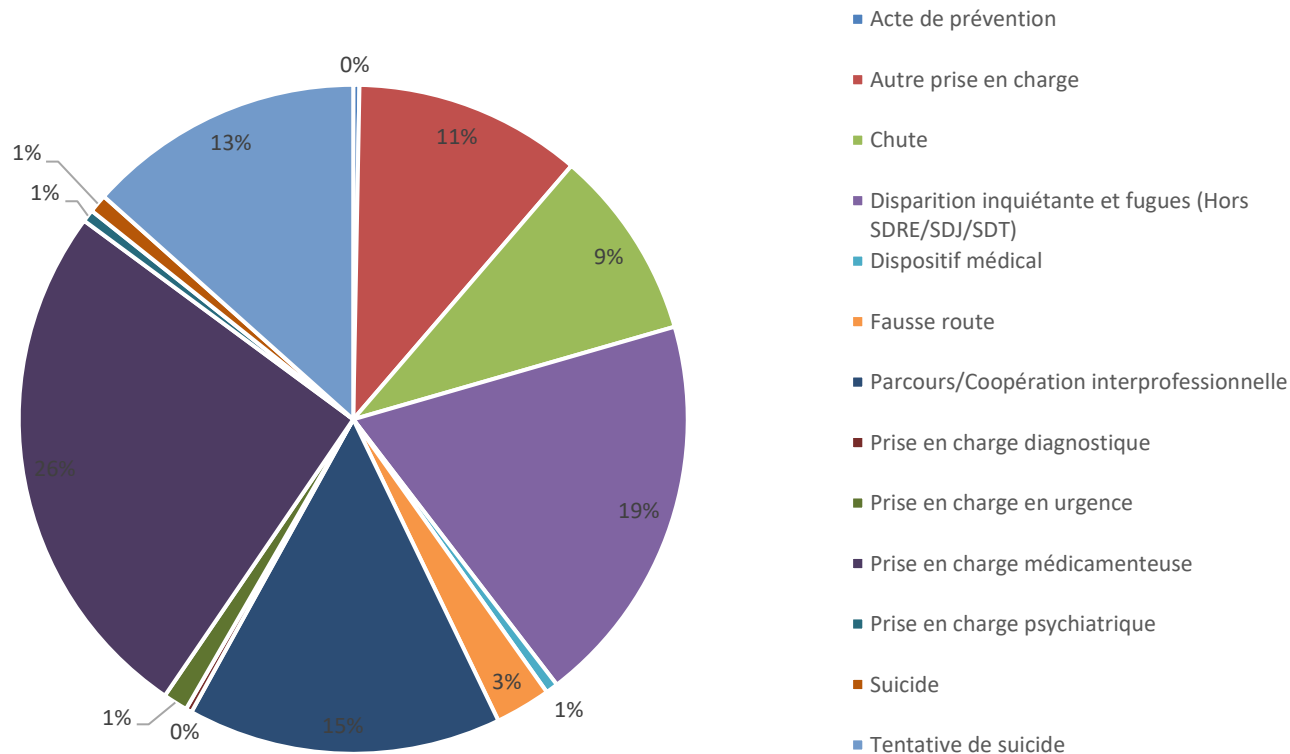
=> Accueil - Portail de signalement des événements sanitaires indésirables

Les signalements dans le secteur handicap

Nombre de Ceci est un EIGS	Étiquettes de colonnes			
Étiquettes de lignes	2024	2025	2026	Total général
Charente	1	8	9	18
Charente-Maritime	9	14	18	41
Corrèze	4	5	5	14
Creuse	1	14	16	31
Deux-Sèvres		9	5	14
Dordogne	2	5	8	15
Gironde	13	27	38	78
Haute-Vienne	4	6	9	19
Landes	5	8	7	20
Lot-et-Garonne	2	3	10	15
Pyrénées-Atlantiques	7	10	19	36
Vienne	7	12	14	33
Total général	56	121	159	336



Nature des signalements



Source : SIVSS ARS NA –
 données du 01/01/2024 au
 30/09/2026



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Profil des déclarants



Étiquettes de lignes	Nombre de Numéro SIVSS
Centre Action Médico-Sociale Précoce (C.A.M.S.P.)	8
Centre Hospitalier (C.H.)	2
Centre Hospitalier (C.H.)Centre Hospitalier (C.H.)	1
Centre Hospitalier Régional (C.H.R.)	1
Centre Hospitalier Spécialisé lutte Maladies Mentales	1
Centre hospitalier, ex Hôpital local	2
Centre Médico-Psycho-Pédagogique (C.M.P.P.)	2
Etab.Acc.Médicalisé en tout ou partie personnes handicapées	29
Etab.Accueil Non Médicalisé pour personnes handicapées	38
Etablissement et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.)	12
Etablissement et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.)Etab.Accueil Non Médicalisé pour personnes handicapées	1
Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle	2
Etablissement Expérimental pour Adultes Handicapés	2
Etablissement pour Enfants ou Adolescents Polyhandicapés	12
Foyer d'Accueil Médicalisé pour Adultes Handicapés (F.A.M.)	19
Foyer de Vie pour Adultes Handicapés	13
Foyer Hébergement Adultes Handicapés	6
Institut Médico-Educatif (I.M.E.)	65
Institut pour Déficients Auditifs	3
Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (I.T.E.P.)	23
Maison d'Accueil Spécialisée (M.A.S.)	52
Maison d'Accueil Spécialisée (M.A.S.)Maison d'Accueil Spécialisée (M.A.S.)	3
Pharmacie d'Officine	1
Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S.)	10
Service d'accompagnement médico-social adultes handicapés	10
Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D)	8
Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D)Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D)	1
Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile	8
Total général	336

Source : SIVSS ARS NA –
données du 01/01/2024 au
30/09/2026

Les prérequis à avoir en tête *le(s) objectif(s) recherché(s) in fine*

- la recherche des responsabilités



- La recherche des causes



- Éviter que l'événement se reproduise



Quelles sont les suites données ?

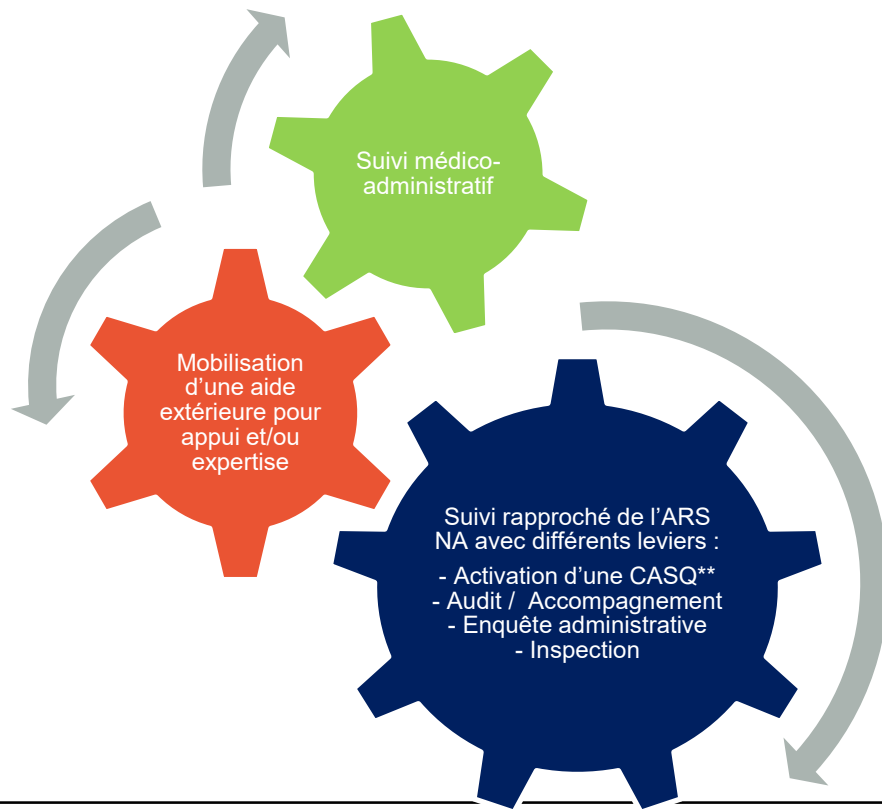
degré de maturité du déclarant
(ES-ESMS) en matière de GDR

Criticité de l'EIGS

Demande d'appui externe
pour l'AAC*

Liste non
exhaustive

*AAC : Analyse Approfondie des Causes



Partenariat ARS – CCEQA dans le cadre du RREVA-NA*

Mission EIGS

Depuis 2009, la mission régionale EIGS du CCEQA accompagne toute structure sanitaire, médico-sociale et de soins primaires de Nouvelle-Aquitaine, adhérente ou non au CCEQA, qui souhaite :

- Un avis pour la qualification d'un événement indésirable,
- Une aide au signalement obligatoire d'un événement indésirable grave associé aux soins (EIGS) sur le portail national de signalement (volets 1 et 2),
- Et/ou un soutien à l'Analyse Approfondie des Causes (AAC) d'un EIGS.

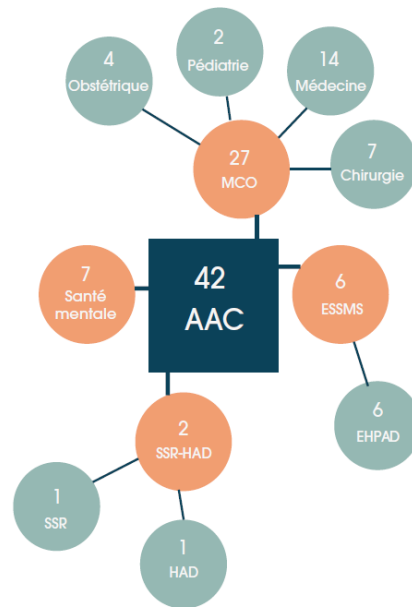


Schéma 1: Répartition des AAC réalisées par le CCEQA par secteur d'activité en 2023

*RREVA-NA: Réseau Régional de vigilance et d'appui Nouvelle-Aquitaine

Partenariat ARS – CCEQA dans le cadre du RREVA-NA



Promotion du signalement – « le juste signalement »

Rappel systématique de l'importance de déclarer au Point Focal Régional de l'agence (PFR)



Diffusion large d'un bulletin de veille annuel qui synthétise l'ensemble des signaux reçus au PFR



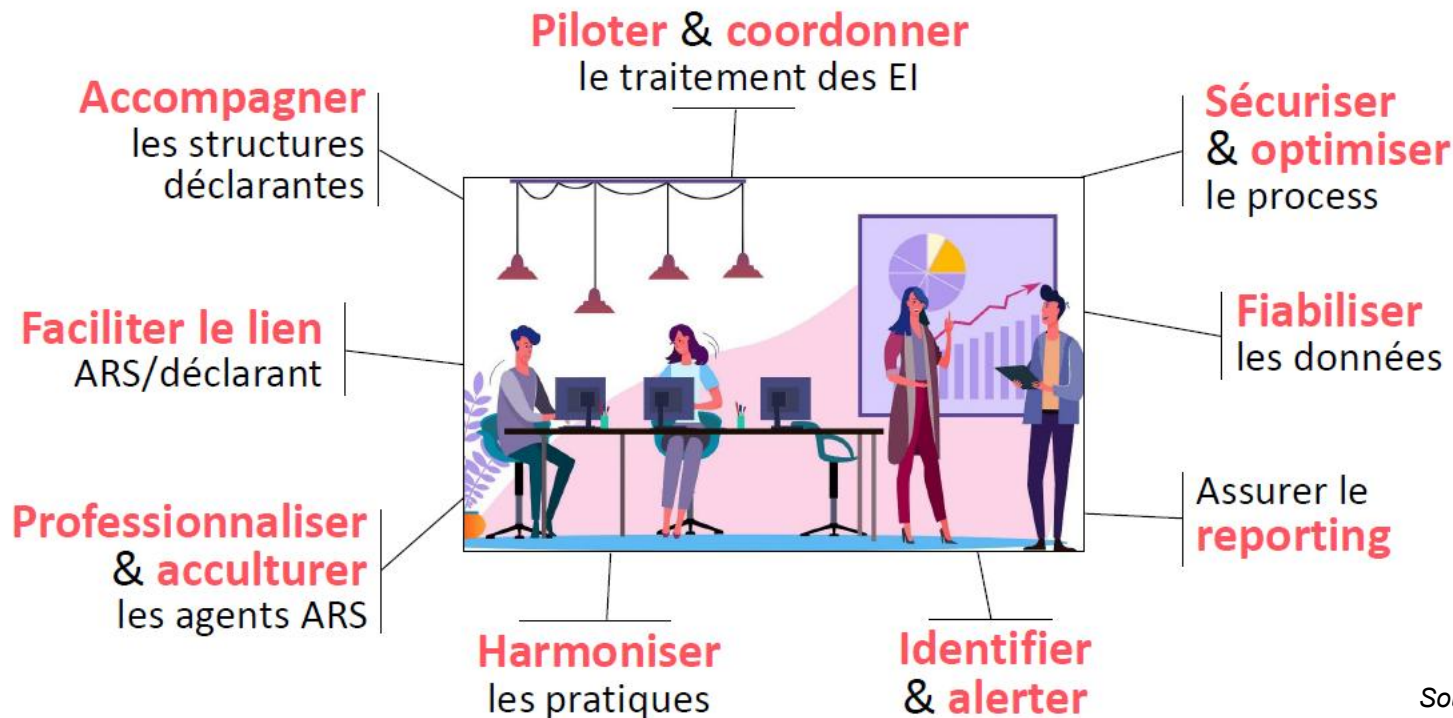
Animation et travail en étroite collaboration avec le Réseau régional des Vigilances RREVA et notamment avec notre structure régionale d'appui



Diffusion trimestrielle d'un bulletin dédié à la qualité des pratiques et à la gestion des risques



Pour conclure les objectifs de l'ARS sont multiples !



Source : ARS ARA